

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Grégoire ROUILLER

Du sacerdoce
(à la lumière du Nouveau Testament)

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1977, tome 73, p. 73-81

© Abbaye de Saint-Maurice 2013

Du sacerdoce

à la lumière du Nouveau Testament

A partir du Concile de Trente, l'Eglise catholique a vécu une période de grande stabilité doctrinale et d'extrême clarté théologique. Une telle sérénité a sans doute permis la naissance de très grandes œuvres. Elle n'allait pas cependant sans danger d'immobilisme ni sans la tentation de céder à une certaine paresse intellectuelle. Le sacerdoce ministériel avait sa place bien délimitée dans cette organisation si limpide du peuple de Dieu. Le statut du prêtre y était nettement fixé. Sa vocation avait des contours précis. Sa formation pouvait être envisagée pour répondre à une mission parfaitement perçue.

Aujourd'hui, alors que la situation s'est considérablement modifiée, bien des chrétiens continuent de parler du sacerdoce (à propos du récent document analysé dans ce numéro, par exemple) comme si le vocabulaire utilisé (sacerdoce, prêtres, évêques, sacrifice, etc.) avait une portée reconnue par tous et parfaitement intelligible. Ce qui, dans un passé récent, pouvait apparaître comme un signe de sérénité et de force, ne va plus sans voiler de graves ambiguïtés ou sans écarter indûment des questions bien réelles.

C'est pourquoi, je voudrais, me plaçant à l'écoute du Nouveau Testament, montrer que la réalité n'est pas aussi limpide qu'on l'affirme parfois. Je le ferai, de manière presque élémentaire, en énumérant d'abord certaines données de fait. Dans un second article, je pourrai proposer des réflexions plus positives en réponse aux questions que nous aurons soulevées.

Deux écarts significatifs

Notons en premier lieu celui qui ne peut être ignoré entre la situation de l'Eglise évoquée tout au long des écrits du Nouveau Testament et celle que nous connaissons aujourd'hui. **Il n'est pas possible de découvrir, à l'époque du Nouveau Testament, l'organisation ecclésiale déjà structurée** telle que la décrit le Droit canonique en vigueur actuellement¹. L'histoire de l'Eglise nous l'apprend : l'institution ecclésiale, la discipline sacramentelle, la distribution hiérarchique des membres du peuple de Dieu ont exigé du temps, des tâtonnements et de la réflexion pour se mettre en place. Bien mieux, sans trahir les lignes de force voulues par le Seigneur pour son Eglise, celle-ci doit constamment reformuler à nouveaux frais ses contours et la compréhension qu'elle a d'elle-même.

Le lecteur du Nouveau Testament découvre un second écart, en amont de l'époque de Jésus, celui-là. La continuité entre les deux Testaments, pour ce qui concerne le sacerdoce, ne suit pas une ligne droite. On ne passe pas sans autre du sacerdoce de l'Ancien Testament² aux formes de ministères admises dans la jeune communauté chrétienne. On assiste, sur ce point, à une péripétie du vieux combat entre la lettre et l'esprit. Les chrétiens, instruits par l'exemple et le message de leur Maître, se sont heurtés à un univers culturel durci, où le sacerdoce détenait des pouvoirs exorbitants. Il n'était pas question pour eux de sortir du carcan des règles culturelles pour entrer dans un autre.

¹ Nous pensons que le P. A. Feuillet a cédé à cette tentation dans un livre récent (*Le sacerdoce du Christ et de ses ministres*, Paris, 1972). Il a voulu, sans succès à notre avis, découvrir dans la prière dite sacerdotale de Jésus (Jn 17) les échelons du sacerdoce ministériel. On lira l'étude pertinente quoique un peu difficile que J. Delorme a consacrée à ce livre : J. Delorme, *Sacerdoce du Christ et ministère* (A propos de Jean 17). *Sémantique et théologie biblique*, RSR 62 (1974), 199-219.

² D'autant plus que l'Ancien Testament n'a pas du sacerdoce une doctrine constante et unifiée. Si le prêtre est incontestablement l'homme du sanctuaire, l'est-il en vue des oracles qu'il doit prononcer au nom du Seigneur ou en raison de sa mission sacrificielle ?

Des silences qui en disent long

Si nous ne tenons pas compte de l'épître aux Hébreux, certains silences du Nouveau Testament nous frappent. **Jésus n'y est jamais nommé « prêtre » ou « grand-prêtre »**. Sa qualité sacerdotale n'est jamais soulignée de manière évidente. Durant sa vie, de nombreuses questions se posèrent à son sujet : qui est cet homme ? d'où vient sa puissance ? qui l'envoie et quelle est sa mission ? quelle est son identité ? est-il le Messie ? Nul, en réponse à de telles questions, ne s'est avisé de présenter Jésus comme le prêtre des derniers temps capable d'offrir le sacrifice parfait. Du reste, selon les étroites limites de la tradition, Jésus n'était nullement habilité à le faire, n'appartenant pas à la descendance d'Aaron (Ex 28, 1 ; Lv 8, 2 ; Si 45, 15.25, etc.). Dieu lui-même avait exclu tout prétendant issu d'une autre famille (Nb 16-17)³.

Le ministère de Jésus nous est plutôt présenté **dans la ligne prophétique**. Sa prédication s'inscrit dans cette tradition. Comme les prophètes, Jésus explicite les signes des temps, il parle des merveilles de Dieu, des exigences de l'alliance. Ses miracles peuvent évoquer à nouveau les prodiges d'Elie ou d'Elisée ; parfois une de ses actions comporte une visée symbolique à la manière des anciens prophètes⁴ ; ses propres aveux enfin ne cachent pas qu'il comprend sa mission comme celle d'un prophète (Lc 4, 24). De plus son attitude critique et parfois franchement polémique à l'égard des prêtres juifs concordent parfaitement avec le comportement prophétique. On connaît, en effet, les tensions qui se développèrent entre les ministres du culte et les prophètes, tout au long de l'Ancien Testament. Quand Jésus affiche une certaine désinvolture à l'endroit des règles de purification, des ordonnances concernant le sabbat, on peut dire qu'il radicalise, mais non qu'il innove. Du reste S. Matthieu lui fait reprendre à plusieurs reprises la phrase d'Osée : « Je veux la miséricorde et non le sacrifice » (Os 6, 6 ; cf. Mt 9, 13 ; 12, 7).

³ Ainsi Nb 3, 10 : « Tu enregistreras Aaron et ses fils, qui rempliront leur charge sacerdotale. Mais tout profane qui s'approchera sera mis à mort. »

⁴ Par exemple, Mt 21, 18-22 qui n'est pas si éloigné de textes comme Jr 19, 10-11, etc.

Dans la communauté de Qumrân et conformément à la doctrine de certains courants juifs on attendait la venue de deux ou de plusieurs Messies. Dans ce cas, le Messie issu de David, d'allure plus guerrière, devait être soumis au Messie sacerdotal. Cependant **jamais, les premiers disciples ne donnèrent de coloration sacerdotale à leur messianisme.** Ils acceptèrent de reconnaître en Jésus le Messie annoncé par la prophétie de Natan (2 S 7)⁵ même si cela n'alla pas sans peine⁶. La question du grand-prêtre et la réponse de Jésus au moment crucial de son procès confirment du reste clairement que le problème de Jésus était devenu celui de son messianisme davidique⁷.

Nous ne devons donc pas nous étonner, si nous constatons les mêmes hésitations dans les témoignages concernant **la mort de Jésus.** Nous sommes habitués à considérer la mort de Jésus comme un sacrifice. Ce n'était ni si clair ni si facile pour les premiers chrétiens. Le sacrifice ne consistait pas pour eux dans la mise à mort d'une victime, ni dans le renoncement ou la souffrance, mais dans **une offrande symbolique** (celle du sang était privilégiée, parce que « le sang, c'est la vie », Lv 17, 14) **qui mimait et réalisait rituellement leur union avec Dieu.**

Une telle offrande ne pouvait avoir lieu qu'en état d'obéissance : elle devait être agréée par Dieu lui-même. Dès lors, la mort de Jésus ne se présentait guère comme un sacrifice. Nul rite sacré n'avait entouré le procès de Jésus, son exécution par la Croix s'était déroulée à l'écart de tout lieu saint, dans une atmosphère de mépris et de souillure. On pouvait même affirmer qu'une telle mort se présentait comme l'envers d'un sacrifice, étant le fruit d'une condamnation légale qui, bien loin d'unir à Dieu le supplicié, le rangeait au nombre des maudits, des excommuniés, des membres retranchés du peuple de Dieu. C'est sans doute pourquoi les premiers chrétiens, comme le note judicieusement le Père Vanhoye, ont d'abord évoqué la mort de Jésus en termes plus

⁵ Cf. Saint Matthieu, Echos de Saint-Maurice, 5 (1975), 211-214.

⁶ On constate, dans l'épisode des pèlerins d'Emmaüs, combien les disciples eurent de la peine à surmonter ce que la Passion humiliée du Messie avait de déconcertant.

⁷ « Le grand-Prêtre lui dit: "Tu es le Christ, le Fils du Béni?", Mc 14, 61.» On voit du reste les grands-prêtres mêlés depuis longtemps au complot contre Jésus, cf. Mc 8, 31 ; Lc 9, 22...

existentiels: « il est mort pour nous » (1 Th 5, 10) ou encore: « qui m'a aimé et s'est livré pour moi » (Ga 2, 20).

Non seulement le Christ n'est pas désigné comme prêtre, mais on peut encore noter que **les termes « sacerdotaux »**, quand ils sont appliqués aux prêtres juifs, le sont avec une note péjorative dans la majorité des cas⁸. Ceci est surtout vrai pour les grands-prêtres. On les voit particulièrement impliqués dans la Passion de Jésus⁹. Pourtant les mêmes réticences se manifestent à l'égard des rites du culte juif, quand ils se figent dans une lettre durcie au mépris d'une théologie vivante de l'alliance entre Dieu et son peuple¹⁰.

Des développements autonomes

Toute discussion sur le sacerdoce dans le Nouveau Testament doit tenir compte du fait suivant : dans le vaste domaine des relations culturelles entre Dieu et l'homme, on devine plusieurs secteurs qui se compénètrent mais qui ont évolué de manière pratiquement autonome et diversifiée les uns à l'égard des autres. Précisons cela¹¹ :

a) Comme l'Ancien, le Nouveau Testament accorde une large place au domaine de **la sainteté**. C'est même le domaine capital. Seulement nous le voyons se préciser (non sans difficulté) en tension avec le champ du « sacré » connu dans toutes les religions. Le « sacré » et

⁸ On pourra lire l'important article du P. S. Lyonnet, La nature du culte dans le N. T., dans *La Liturgie après Vatican II*, Paris, 1967, pp. 357-384, surtout les pp. 368 et ss.

⁹ Leur position est souvent déterminante au sein du Tribunal suprême, le sanhédrin.

¹⁰ Que l'on songe, par exemple, aux controverses entre Jésus et les autorités religieuses de son temps concernant les règles de pureté légale ou les nombreuses interdictions qui jalonnaient le déroulement du sabbat.

¹¹ Nous nous inspirons particulièrement de deux études fort suggestives : J. Delorme, Sacrifice, sacerdoce, consécration, RSR 63 (1975), 343-366 ; I. de la Potterie, Consécration ou sanctification du chrétien d'après Jean 17 ?, dans *Le Sacré*, Paris, 1974, pp. 333-349.

le « saint » ont une visée commune : ils annoncent une **séparation**. Mais avec une profonde différence : le sacré s'oppose au profane ; le saint à la souillure, au péché, à la mort.

Mais la grande nouveauté de la sainteté, pour la Bible, est de se référer au **Saint**, comme à la source de vie et à la plénitude qui sanctifie. Ainsi Dieu est conçu comme le **Tout Autre** mais aussi et paradoxalement le **Tout Proche**, celui qui se communique, celui qui choisit et accorde la sainteté, c'est-à-dire **qui sépare** (de la mort et du péché) **pour unir** à Lui-même. C'est pourquoi, le Nouveau Testament marquera un recul des rites sacrés (soulignant trop exclusivement la séparation du profane) au profit d'une liturgie de la sanctification, c'est-à-dire d'un style de vie qui accueille dans une conversion continue la Parole de salut et la communion avec le Saint d'Israël.

Malgré les tensions que nous avons signalées et une orientation plus franchement marquée vers la sainteté intérieure et morale, dans le Nouveau Testament¹², la continuité entre les deux Testaments demeure fortement assurée pour tout ce qui touche au domaine de la sainteté.

b) On ne peut pas affirmer que cette continuité soit aussi harmonieuse en ce qui concerne le champ du « **sacrifice** » et plus généralement des **actes culturels** du judaïsme. A cause de ses liens trop visibles avec le sacerdoce en place et en raison également de son ordonnance trop attentive à la matérialité des rites, la notion de sacrifice est devenue suspecte aux yeux des premiers chrétiens. Elle devra subir un sérieux approfondissement pour s'intégrer à la théologie de l'épître aux Hébreux. Alors le sacrifice aura retrouvé son intention et sa mission profonde : être une voie vers la communion avec Dieu et non d'abord un ensemble de rites correctement posés.

c) La notion et le domaine **du sacerdoce** connaît encore une évolution plus difficile. Le refus assez général opposé par les prêtres à Jésus, leur comportement de plus en plus formaliste et durci ne permettaient

¹² Pour être juste, il faut noter que cette tendance était déjà nettement amorcée dans l'Ancien Testament, cf. S. Lyonnet, art. cit. p. 368 et ss.

pas de parler sans autre de « sacerdoce » pour la vie chrétienne ou pour ses ministères. Ici encore l'épître aux Hébreux ouvrira la voie. Elle commencera par mettre à jour les déficiences et les impuissances de l'ancien sacerdoce. Ensuite elle pourra montrer que le Christ est vraiment Prêtre, que la vie chrétienne est une voie sacrificielle vers le Père, que la parcourir comporte l'exercice d'un authentique sacerdoce.

Des services « désacralisés »

La communauté chrétienne n'a jamais vécu sans organisation ni sans hiérarchie. Mais un fait de vocabulaire doit retenir notre attention : tous les termes utilisés pour désigner les serviteurs des « saints » (c'est-à-dire de tous les chrétiens) ou les responsables des communautés chrétiennes proviennent de **matériau verbal non culturel et non sacerdotal**. On les désignera comme « **apôtres** », mettant en lumière leur qualité d'envoyés et l'union très forte entre leur parole et la parole de celui qui les envoie (« Qui vous écoute m'écoute »... « Qui vous reçoit me reçoit »...) ¹³. On les nommera « **presbytres** » par analogie aux notables ou anciens bien connus dans le judaïsme. Cette désignation ne permet pourtant pas toujours de cerner leur fonction exacte dans la communauté, et en particulier leur relation avec les « évêques ».

On rencontre également des « **évêques** », c'est-à-dire, si l'on se fie à la signification immédiate du terme, des sur-veillants, des inspecteurs ou intendants.

Depuis la communauté des Actes, on connaît aussi les « diacres », c'est-à-dire les serviteurs de la jeune Eglise aux fonctions apparemment très variées. Il est donc hautement significatif de constater que jamais, pour désigner ces ministres, on ne se serve de termes comme « consacrés » ou « sacerdotes ».

¹³ L'on sait que le terme d'« apôtres » n'a pas un sens technique stable, désignant tantôt les 12, tantôt des envoyés plus nombreux. L'on peut se référer, entre autres, à l'étude de L. Cerfaux, Pour l'histoire du titre « Apostolos » dans le Nouveau Testament, dans *Recueil Cerfaux*, III, Gembloux, 1962, pp. 185-200.

Une vie tout entière liturgique

Si une méfiance insurmontable s'est imposée aux chrétiens devant la multiplicité des pratiques rituelles du culte juif et de son organisation sacerdotale, cela ne les a nullement poussés à bannir de leur théologie le vocabulaire ou les réalités liturgiques. Les pratiques cultuelles reculeront mais en même temps S. Paul n'hésitera pas à qualifier son ministère de « culte spirituel » (Rm 1, 9) et à présenter la vie chrétienne tout entière comme un culte et un sacrifice (Rm 12, 1). Il parlera de l'aumône comme d'une liturgie (Ph 2, 30). A l'entendre parfois on devine même une secrète joie de tout présenter en termes liturgiques : « Et même si je dois être répandu en libation sur le sacrifice et la liturgie de votre foi, j'en suis joyeux et je m'en réjouis avec vous tous » (Ph 2, 17)¹⁴.

Quelques questions

Nous sommes à même de formuler les remarques et les questions que l'écart entre notre situation et celle que suppose le Nouveau Testament suggère :

a) Le Nouveau Testament parle des pratiques juives et des actes rituels en termes sévères, avec de nombreuses réticences. En opposition le culte chrétien apparaît fort spirituel et intérieur. Dans notre civilisation, violemment emportée par la technique et une volonté de désacralisation, faut-il accentuer le mouvement amorcé dans le Nouveau Testament ? Faut-il, par exemple, dans des traductions ou dans des présentations de la doctrine chrétienne éviter délibérément les termes ou catégories liturgiques et sacrées ?¹⁵

¹⁴ Sur cet aspect liturgique de la vie chrétienne, on lira d'excellentes pages dans l'article cité du P. S. Lyonnet, pp. 371 et ss.

¹⁵ La traduction œcuménique de la Bible est allée parfois très loin dans cette direction. Par exemple l'expression littérale « Que ton Nom soit sanctifié » devient curieusement « Fais-toi reconnaître comme Dieu », Mt 6, 9. Est-ce légitime ? Peut-on encore y voir une traduction ? Nous essayerons d'y répondre dans notre second article.

b) L'épître aux Hébreux est l'écrit du Nouveau Testament le plus polémique à l'égard du sacerdoce et du culte juifs. Il est pourtant celui qui, pour évoquer l'œuvre du Christ et la vie chrétienne recourt le plus largement à un vocabulaire de culte, de sainteté, de sacerdoce. Cette épître nous parle-t-elle encore ? Comment en rendre le message assimilable et fécond ?

c) La vie des chrétiens est présentée dans quelques textes (1 P 2, 5 ; Ap 1, 6 et 5, 10) comme un sacerdoce, nommé parfois royal ou baptismal. Dans quelle perspective faut-il exactement entendre ces textes ?

d) Pour évoquer la mission des évêques ou le service de ceux qui président à l'Eucharistie et dispensent les autres sacrements convient-il, si l'on est sensible aux réticences du Nouveau Testament, de parler de sacerdoce et même de plénitude du sacerdoce ? Un langage plus proche de celui utilisé par la communauté primitive ne serait-il pas plus adapté ? En particulier éviterait-il les ambiguïtés qui naissent de cette comparaison permanente entre deux sacerdoce : celui de tous les chrétiens (baptismal), celui des seuls ministres (ministériel) ?

Un autre article s'efforcera d'apporter quelques éléments de réponse.

Grégoire Rouiller

(à suivre)